

Facebook : Attention aux images !

Petit guide pratique destiné aux parents

Par Jacques Henno, spécialiste des nouvelles technologies*

Bien utilisé, Facebook constitue un fabuleux outil de communication. Mais les préadolescents et les adolescents y dévoilent trop d'informations. Leurs parents doivent les aider à devenir plus prudents...



Deux photos que Mark Zuckerberg (cerclé de rouge), le fondateur de Facebook, avait publiées sur son profil.

● Facebook, c'est quoi ?

C'est un réseau social utilisé par plus de 500 millions de personnes à travers le monde. Il permet d'échanger des nouvelles, des photos, des commentaires.

En France, trois adolescents sur quatre sont sur Facebook. Beaucoup s'y connectent à partir de leurs téléphones portables. Ils adorent publier leurs photos sur ce site. Pour deux raisons :

1 - prendre une photo numérique à partir de son téléphone portable, la transférer sur son ordinateur et la poster sur Facebook est très facile et donne l'illusion aux préadolescents et aux adolescents qu'ils maîtrisent les nouvelles technologies.

2 - ces photos servent de prétexte à des discussions avec leurs amis (les sociologues parlent de "photos conversationnelles"), même si ces échanges sont parfois limités ("j'aime", "je n'aime pas" ; sur Facebook, c'est encore plus simple : il suffit de cliquer sur le lien "J'aime"). Facebook a très bien compris cet engouement et met tout en œuvre pour "voler" les images de ses utilisateurs et les

instrumentaliser. La fonction "Identifier cette photo" qui permet de "Cliquer sur le visage des personnes à marquer" pour montrer leur présence sur un cliché n'est que le début d'une stratégie à long terme. On peut imaginer que dans quelques mois, le contexte, dans lequel ces photos auront été réalisées, sera analysé et que Facebook utilisera ces informations pour adresser des publicités personnalisées aux auteurs et aux personnes photographiées !

Il est donc urgent pour les parents d'apprendre aux enfants à maîtriser leurs images sur Facebook.

• **Que dois-je dire à mes enfants ?**

Voici 6 messages-clés à faire passer :

1 - "Ton image, ça n'appartient qu'à toi !" Il faut apprendre aux enfants, dès qu'ils sont tout petits, à maîtriser leurs images. Nous adorons prendre nos enfants en photos et cela est bien normal. Mais lorsque nous le

faisons, nous leur demandons rarement si la photo leur plaît et s'ils acceptent que nous la gardions. Dans l'idéal, il faudrait, dès qu'ils sont en âge de comprendre et de s'exprimer, leur montrer chaque photo numérique, leur demander si elle leur convient, s'ils acceptent que nous la conservions ou que nous l'envoyions à "grand-mère". Ainsi, - m'avait expliqué le psychiatre Serge Tisseron lorsque je l'avais interviewé pour mon dernier livre *Les 90 questions que tous les parents se posent : téléphone mobile, Internet, jeux vidéo...* -, l'enfant fera l'acquisition d'un sentiment de propriété sur son image et apprendra éventuellement à refuser la diffusion de sa photo sur Internet. Devenu plus grand et inscrit sur Facebook, il n'hésitera pas à demander à ses copains de retirer les photos qu'ils auront prises et où il apparaîtra lui-même dans des situations dégradantes ou compromettantes – ou qui ne lui plairont pas.

2 - "La photo des autres, elle n'appartient qu'à eux". Les collégiens et les lycéens devant lesquels j'interviens

savent parfaitement qu'on n'a pas le droit de les prendre en photo, puis de publier cette image sans l'accord écrit de leurs parents. Mais quand on leur demande s'ils ont demandé l'autorisation avant de publier un cliché de leurs copains mineurs sur leur blog ou sur Facebook, plus personne ne lève le doigt ! Un petit rappel de la loi n'est pas inutile. *«Tu ne peux pas diffuser sur un site Internet public les photos de tes amis sans avoir obtenu leur autorisation et celle de leurs parents. Sur Facebook, tu peux publier des photos de tes amis, mais à condition que ton profil soit bien paramétré (voir point 4) et que ces photos ne soient visibles que par tes seuls amis (et non "les amis de tes amis").»*

3 - "Souviens-toi que Facebook est une entreprise commerciale dont l'objectif principal est de vendre de la publicité". Et pour vendre de la publicité, il faut une audience. Or, pour attirer du monde, il faut qu'il y ait des choses à voir sur Facebook. L'entreprise met donc tout en œuvre pour que les informations de notre profil soient

visibles par le plus de monde possible...

4 - "Ton profil sur Facebook ne doit être accessible qu'à tes amis". Les dirigeants de ce réseau social ont mis en place une véritable usine à gaz : cinq pages de paramètres, avec, parfois, jusqu'à 17 options à cliquer ! Voici le minimum à faire.

Cliquer, en haut à droite de son profil, sur l'onglet "Compte", puis sur le lien "Paramètres de confidentialité".



Une nouvelle page apparaît, proposant cinq rubriques. Voici les trois à paramétrer absolument (« Informations de base », « Partage sur Facebook », « Applications et sites Web ») selon les indications suivantes.

Choisir vos paramètres de confidentialité

Informations de base
 Certaines informations de base peuvent être consultées par tous, ce qui aidera vos amis à vous retrouver. Nous vous recommandons de laisser d'autres informations de base (comme votre ville d'origine et vos centres d'intérêt) ouverts à tous pour aider vos amis à vous retrouver. [Afficher les paramètres](#)

Partage sur Facebook

	Tout le monde	Amis et leurs amis	Amis seulement	Autre
Mes statuts, photos et publications	*			
Biographie et citations	*			
Famille et relations				*
Photos et vidéos dans lesquelles je suis identifié(e)				*
Opinions politiques et religieuses	*			
Date de naissance				*
Commenter mes publications			*	
Lieux dans lesquels j'indique me trouver [?]				*
Coordonnées				*

[Personnaliser les paramètres](#) ✓ Ceci est votre paramètre actuel.

Applications et sites Web
 Modifier vos paramètres pour les applications, les jeux et les sites web.

Listes de personnes et applications bloquées
 Modifier vos listes de personnes et d'applications bloquées.

Contrôler vos infos
 En savoir plus à propos de la confidentialité sur Facebook.

Paramètres de confidentialité > Informations de base

Choisir vos paramètres de confidentialité > Informations de base

[Retour à Confidentialité](#) [Aperçu de mon profil](#)

Votre nom, image de profil, sexe et réseaux peuvent être vus par tout le monde (en savoir plus). Nous vous recommandons de laisser les autres paramètres de base ci-dessous ouverts à tous, ce qui aidera vos amis du monde réel à vous retrouver.

Me trouver sur Facebook
 Ceci permet à vos amis de vous trouver sur Facebook. Si vos informations ne sont visibles que par un petit nombre de personnes, vous ne pourrez retrouver vos amis. Tout le monde

M'envoyer des invitations
 Ceci permet à vos amis de vous envoyer des demandes d'ajout à leur liste d'amis. Si ce paramètre n'est pas défini sur Tout le monde, vous ne pourrez retrouver vos amis. Tout le monde

M'envoyer des messages
 Cela permet aux amis avec lesquels vous n'avez pas encore établi de lien sur Facebook de vous envoyer un message avant de vous ajouter à leur liste d'amis. Tout le monde

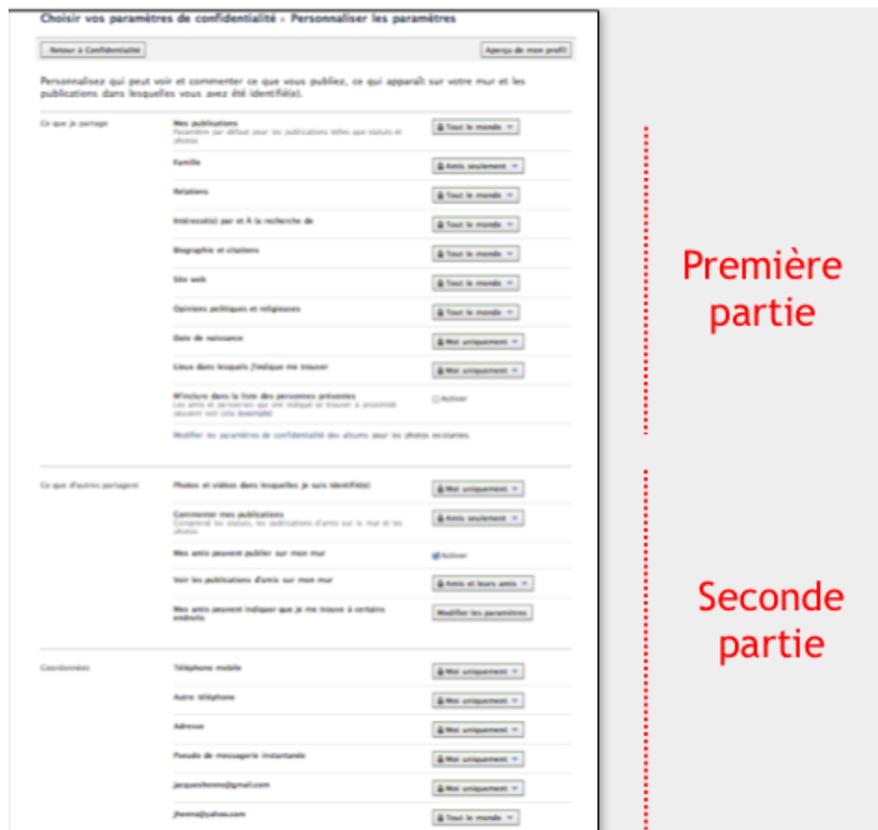
Voir ma liste d'amis
 Ceci aide vos amis à vous identifier en passant par les amis que vous avez en commun. Votre liste d'amis peut toujours être utilisée par les applications et peut également apparaître ailleurs. Amis seulement

Voir ma formation et mon emploi
 Cela aide vos anciens camarades et collègues à vous retrouver. Tout le monde

Voir ma ville actuelle et ma ville d'origine
 Cela aide vos amis d'enfance et vos amis actuels à confirmer qu'il s'agit bien de vous. Amis seulement

Voir mes centres d'intérêt et d'autres Pages
 Cela vous permet de communiquer avec des personnes partageant les mêmes intérêts sur Facebook comme en dehors de Facebook. Tout le monde

Paramètres de confidentialité > Partage sur Facebook



Première partie

Seconde partie

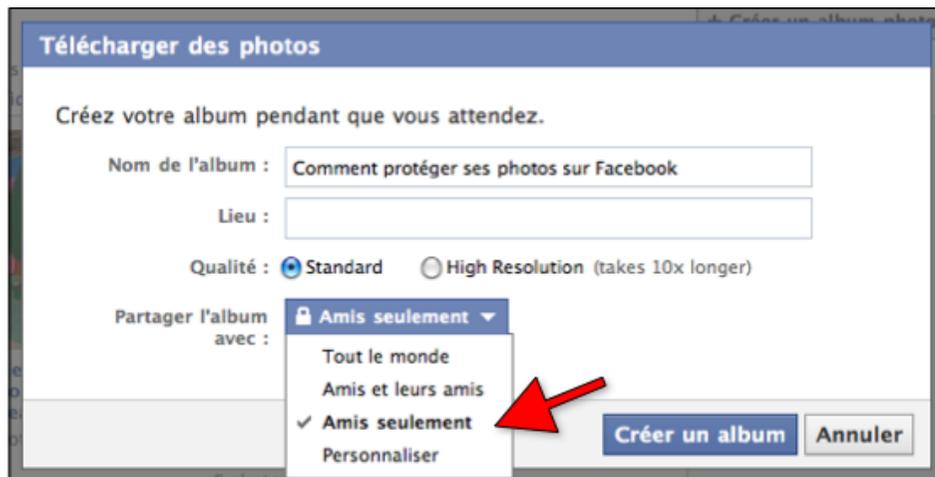
17 réglages sont proposés. Pour des raisons de clarté, je vais les traiter en deux parties.

Paramètres de confidentialité > Partage sur Facebook : première partie

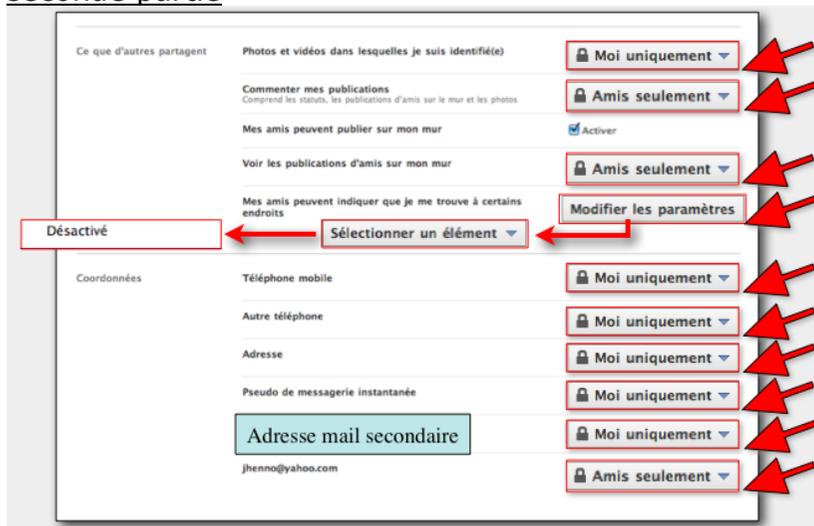


Fin septembre, l'application Facebook Lieux a été lancée en France. Elle ne doit pas être activée et, par précaution, les «Lieux dans lesquels j'indique me trouver» ne doivent être visibles que du titulaire du compte.

Pour les albums photos, il faut cliquer sur la dernière ligne « Modifier les paramètres de confidentialité des albums », puis indiquer « Amis seulement » pour chaque album déjà publié. Puis, à chaque nouvelle photo publiée, il faudra indiquer « Amis seulement» (voir page suivante).

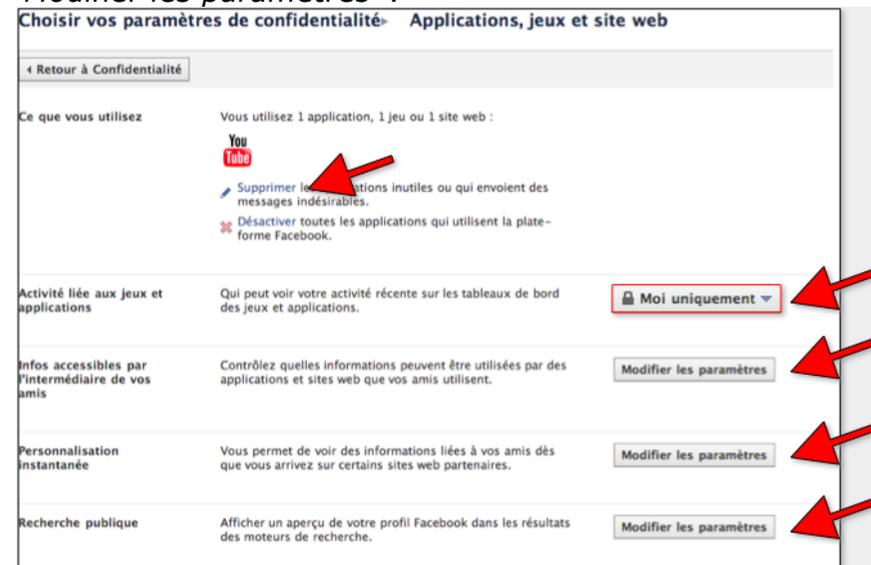


Paramètres de confidentialité > Partage sur Facebook :
 seconde partie



Paramètres de confidentialité > Applications, jeux et sites Web

Une nouvelle page s'ouvre, avec cinq paragraphes. Pour le premier («Ce que vous utilisez»), il faut cliquer sur «Supprimer»; pour le deuxième («Activité liée aux jeux et aux applications»), il faut choisir «Moi uniquement»; et pour les trois derniers, il faut à chaque fois cliquer sur «Modifier les paramètres».

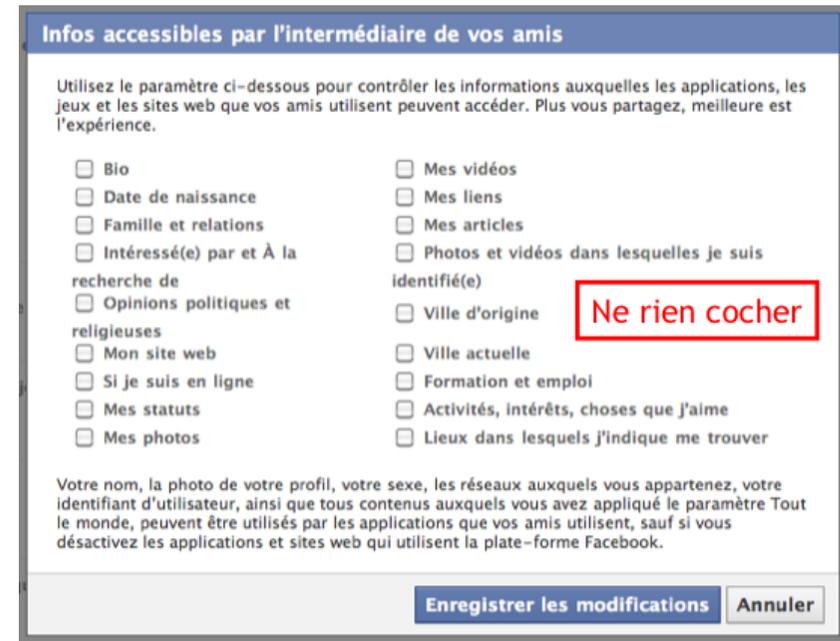


Passons en revue le premier paragraphe et les trois derniers.

Paramètres de confidentialité > Applications, jeux et sites Web > Ce que vous utilisez



Paramètres de confidentialité > Applications, jeux et sites Web > Infos accessibles par l'intermédiaire de vos amis



Paramètres de confidentialité > Applications, jeux et sites Web > Personnalisation instantanée

Choisir vos paramètres de confidentialité > Personnalisation instantanée

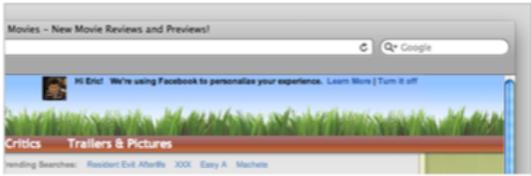
« Retour à Applications »

Personnalisation instantanée

Notre objectif est de proposer une excellente expérience « sociale » sur les sites web et applications que vous utilisez. C'est pourquoi nous avons demandé à quelques partenaires de confiance de nous aider à personnaliser votre navigation dès que vous arrivez sur leur site.

Ces partenaires (pour l'instant Rotten Tomatoes, Docs, Pandora, Yelp et Scribd) ne peuvent accéder qu'aux informations et contenus déjà associés au paramètre Tout le monde. Nos partenaires ont l'obligation de respecter vos informations.

Lorsque vous accédez à un de ces sites, vous verrez un message d'avertissement et une option de désactivation de la personnalisation sur ce site.



La personnalisation instantanée est une fonctionnalité différente des « modules sociaux ». Le contenu des modules sociaux provient directement de Facebook et aucune information n'est dévoilée aux sites web.

Pour désactiver la personnalisation instantanée sur tous les sites partenaires, il vous suffit de désactiver l'option ci-dessous. Cela empêchera ces partenaires de recevoir vos informations de personnalisation instantanée, même les informations auxquelles tout le monde peut accéder.

Activer la personnalisation instantanée sur les sites web partenaires.

Surtout ne pas cocher pas cette case !

Paramètres de confidentialité > Applications, jeux et sites Web > Recherche Publique

Choisir vos paramètres de confidentialité > Recherche publique

« Retour à Applications »

Recherche publique

Le paramètre de recherche publique contrôle également si les choses auxquelles vous avez spécifiquement choisi d'appliquer le paramètre Tout le monde apparaissent dans les recherches sur ou en dehors de Facebook. Il contrôle également si un aperçu de votre profil Facebook sera affiché dans les résultats de recherche lorsque quelqu'un entre votre nom dans un moteur de recherche. Certains moteurs de recherche conservent un « cache » (une sorte de copie de sauvegarde) et les informations de votre profil peuvent donc rester disponibles pendant un certain temps après que vous avez désactivé le paramètre de recherche publique. [Voir l'aperçu](#)

Activer la recherche publique

Ne pas cocher

Surtout, ne pas cocher cette case qui autorise les moteurs de recherche à indexer les informations publiées sur Facebook et à les archiver.

5 - "Facebook n'a pas la même conception que nous de la vie privée". Le 9 décembre dernier, le site a brusquement changé les règles du jeu en modifiant les paramètres par défaut qui protégeaient la confidentialité des informations (adresse, date de naissance, liste d'amis, photos, vidéos...) publiées sur ce réseau social. L'entreprise

a bien envoyé un message à tous ses utilisateurs leur demandant de mettre à jour leurs paramètres, mais qui l'a fait ? Comme l'a révélé le site américain Gawker-ValleyWag, même Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook, s'est fait avoir. Quelques 300 de ses photos jusqu'alors réservées à ses amis sont soudain devenues accessibles à tout le monde (voir photos sur la première page). Si Mark Zuckerberg lui-même s'est fait piéger, vous pensez bien que beaucoup de petits Français l'ont également été ! Il faut régulièrement vérifier le paramétrage de son compte.

6 - "N'oublie jamais que les recruteurs consultent Facebook". Dans quelques années, nos adolescents auront fini leurs études et chercheront un emploi. Or, avant de faire passer un entretien, les chefs d'entreprises et les consultants en recrutement effectuent des recherches sur Internet. Mieux vaut ne pas avoir laissé sur Facebook de photos de soi compromettantes. Selon une étude commandée par Microsoft, en décembre 2009, 14 % des responsables Ressources Humaines interrogés en

France ont déjà écarté un candidat à cause de sa réputation en ligne.

• **Quelles précautions dois-je prendre ?**

De temps en temps, tapez le nom de votre enfant sur Google ou un autre moteur de recherche. Tant que vous ne trouvez pas, parmi les résultats, le profil Facebook de votre enfant, c'est que celui-ci n'est pas inscrit sur ce réseau social ou qu'il a correctement paramétré son compte. Tout va bien !

Enfin, n'oubliez pas que **Facebook est interdit aux enfants de moins de 13 ans**, car ils pourraient y être approchés par des adultes "mal intentionnés", en clair des pédophiles.

* Jacques Henno est journaliste indépendant, auteur et conférencier. (www.nosenfants.fr). Il intervient régulièrement dans les écoles, les collèges et les lycées pour donner des conseils aux parents et aux mineurs sur les bons usages des nouvelles technologies (www.lesconfs.net).